

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6181>



AESH : Rassemblement jeudi 8 avril 16h30 devant la DSDEN

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - FSU 58 -



Date de mise en ligne : vendredi 26 mars 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'intersyndicale nationale (FSU, FO, CGT, SNCL, SNALC, SUD) a alerté l'administration de la situation alarmante des AESH à tous les échelons. L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance s'expriment partout et se traduisent par des mobilisations très suivies dans les départements, en particulier depuis la mise en œuvre des PIAL.

Pour nos organisations, il y a urgence à :

- engager une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail :
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens créer un véritable statut de la Fonction Publique pour reconnaître le métier d'AESH
- recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves ayant des notifications d'être accompagnés à hauteur des besoins
- Le sort réservé aux AESH est le symbole d'une politique de paupérisation qui touche l'ensemble des personnels depuis 10 ans.

Dans le département un rassemblement est organisé le jeudi 8 avril à partir de 16h30 devant la DSDEN.



AESH : contre la précarité, contre les PIAL, en grève le 8 avril !

En réponse à l'abandon du ministre qui refuse de s'engager vers une amélioration des conditions d'emploi des AESH et en réponse à la dégradation de leur situation depuis la création des PIAL, les organisations CDT éducation, FNESC-PP-FO, FSU, SNALC, SNCL, FAEN, SUD éducation appellent les personnels à la grève le 8 avril.

Le ministre réagit que l'éducation soignée des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère. Pourtant, il fait le choix de maintenir dans la précarité les 110 000 AESH qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de la scolarité de ces élèves. Malgré la promesse faite il y a un an d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération, les AESH continuent de subir des temps de travail incomplets, pour 24 heures de travail hebdomadaires, soit 50% en moyenne, pour un salaire net de 700 euros par mois. Donc en-deçà du seul de subsistance !

À défaut d'un cadre d'emploi reconnaissant leurs missions, ils et elles sont condamnés à exercer sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation. On est encore loin d'un véritable métier.

La mise en place des PIAL a considérablement dégradé leurs conditions de travail, puisque les AESH sont désormais appelés à intervenir dans plusieurs écoles ou établissements scolaires, à multiplier les accompagnements d'élèves. Ces services partagés demandant plus d'adaptabilité et de flexibilité, nuisent à la qualité de l'accompagnement, conduisant à de surcroît à la paupérisation. Il s'agit surtout d'augmenter le nombre d'élèves accompagnés et de conserver le même nombre de personnels !

Un système perdant pour tous : AESH, élèves, enseignant-e-s et la réussite du service public d'éducation !

Nos organisations syndicales ont alerté l'administration de la situation alarmante des AESH à tous les échelons. L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance s'expriment partout et se traduisent par des mobilisations très suivies dans les départements, en particulier depuis la mise en œuvre des PIAL.

Pour nos organisations, il y a urgence à :

- engager une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail ;
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction Publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves ayant des notifications d'être accompagnés à hauteur des besoins.

Le sort réservé aux AESH est le symbole d'une politique de paupérisation qui touche l'ensemble des personnels depuis 10 ans.

Les syndicats CDT éducation, FNESC-PP-FO, FSU, SNALC, SNCL, FAEN, SUD éducation :

- appellent tous les rassemblements appelés dans les départements le 24 mars ;
- appellent tous les personnels AESH à faire entendre leurs revendications à l'occasion d'une journée de grève nationale le jeudi 8 avril ;
- appellent tous les personnels de l'éducation nationale à se joindre à cette mobilisation, à participer à cette grève au côté des AESH pour faire valoir l'ensemble des revendications en matière de postes, des statuts, des salaires en direction des DSDEN, des recteurs et du ministère.

L'intersyndicale appelle à la tenue d'intersyndicales locales pour préparer et réussir la grève du jeudi 8 avril.

Le jeudi 8 avril, soyons nombreuses et nombreux en grève, dans les manifestations et les rassemblements et en Assemblées Générales pour construire les suites de la mobilisation !

Pour un vrai statut, pour l'abandon des PIAL, toutes et tous devant les DSDEN, les rectorats et le ministère, en grève !

La satisfaction des revendications des AESH serait un point d'appui pour tous les personnels !

**RDV devant la DSDEN (Nevers)
jeudi 8 avril à partir de 16h30
Soyons nombreux !**

Tract intersyndical

https://58.snuipp.fr/IMG/pdf/jeudi_8_avril_2021.pdf